

Relations Nord-Sud

Cependant, au cours de cette décennie, on a jeté des bases internationales sur lesquelles nous pourrions asseoir l'œuvre des années 80. Les années 70 ont été marquées d'un accroissement considérable de la coopération internationale et de la création de nouvelles structures destinées à faciliter les transactions internationales. Les échanges commerciaux et les contacts humains ont augmenté à un rythme sans précédent. Des efforts ont été déployés en vue d'élaborer des mécanismes de gestion des crises susceptibles d'alléger les menaces qui pèsent sur le système international dans une multitude de domaines.

Et au cours des années 70, nous avons assisté à une stabilisation progressive des rapports entre les pays d'Europe, notamment entre les deux Allemagnes. Pour sa part, la Chine est venue se joindre à la communauté des nations. Les pays membres de l'ASEAN ont resserré leurs liens en concluant des accords de coopération.

Une tâche difficile attend maintenant la collectivité mondiale et le Canada en particulier, soit tirer partie de ces éléments positifs apparus au cours de l'année 70 pour contribuer à dissiper les incertitudes des années 80 dont le premier ministre a parlé. Pas plus que tout autre État responsable, le Canada ne peut tourner le dos aux difficultés des années 80. Les années 70 auraient pu être beaucoup plus difficiles n'eût été le réseau d'institutions et de structures que nous avons bâti au prix de grandes peines et de beaucoup d'efforts. Nous ne pouvons aujourd'hui délaissier ces institutions et ces structures. Nous en avons besoin plus que jamais.

Je voudrais maintenant jeter un coup d'œil sur les années 80 à travers le prisme des six principales valeurs canadiennes que j'ai déjà énumérées. Pour faire face aux nouvelles réalités, il faudra insister davantage sur certaines valeurs plutôt que sur d'autres. Et ces valeurs sont fondamentales. A un moment ou l'autre, le gouvernement devra peut-être en faire une de ses grandes priorités.

L'objectif de la politique étrangère du Canada est de créer un monde juste et paisible où toutes les nations pourront progresser vers le bien-être et la prospérité. Pour atteindre cet objectif, il faudra avant tout promouvoir la justice sociale et favoriser la croissance économique.

Deux de ces objectifs, la paix et la sécurité et la protection de la souveraineté et de l'indépendance, l'emportent sur tous les autres. Il est difficile de favoriser la croissance économique ou de promouvoir la justice sociale si la sécurité ou la souveraineté d'un État est menacée. Ces deux objectifs sont indissociables.

Le Canada cherche à protéger sa souveraineté et son indépendance par divers moyens, entre autres par des négociations relatives aux frontières et au territoire, mais le moyen le plus propice semble être la recherche de la paix et de la sécurité.

Depuis 30 ans, la politique de sécurité du Canada se fonde sur trois mécanismes de paix: d'abord, la prévention de la guerre grâce à la défense collective au sein de l'OTAN et de NORAD; deuxièmement, un contrôle vérifiable des armements et des ententes sur le désarmement; et, troisièmement, des mécanismes et des dispositions permettant de régler les conflits de façon pacifique.

Quand on s'est rendu compte que les mécanismes collectifs de maintien de la paix prévus dans la charte des Nations Unies ne seraient pas respectés, il est devenu essentiel de prendre d'autres mesures de sécurité. Le Canada s'est donc joint à

d'autres pays pour créer l'Alliance de l'Atlantique-Nord en 1949 et il a depuis participé aux efforts de dissuasion et de défense collectives de l'OTAN.

J'ai signalé il y a quelques instants que l'honorable représentante de New Westminster-Coquitlam (M^{lle} Jewett) avait parlé longuement de notre participation aux stratégies nucléaires de nos alliés. La plupart des députés se rendent sans doute compte qu'elle exposait la philosophie de son parti, qui s'oppose à la participation du Canada à l'OTAN, comme il l'a confirmé ce soir, si je ne m'abuse, ce qui embarrasse énormément son chef. J'espère que l'honorable représentante est prête à répéter ses arguments au premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan, M. Blakeney, et j'espère que d'autres députés de sa province lui transmettront mes commentaires vu qu'elle a maintenant quitté la Chambre.

Mlle Jewett: Je suis ici.

M. MacGuigan: Elle vient de revenir. J'espère que l'honorable représentante fera le même genre d'observations au premier ministre Blakeney de la Saskatchewan, ce bon néo-démocrate qui exporte de l'uranium de la Saskatchewan un peu partout dans le monde, même s'il sait que cet uranium servira à des fins auxquelles l'honorable représentante s'oppose énergiquement.

Mlle Jewett: Lisez-vous encore votre discours, Mark?

M. MacGuigan: Le gouvernement considère que, pour assurer la sécurité du Canada, il faut non seulement maintenir la capacité de défense du pays mais s'efforcer de faire limiter les armements. Pour mettre fin à la spirale de la course aux armes, il faut conclure des accords vérifiables sur le contrôle des armements et le désarmement. La réduction de l'arsenal militaire et éventuellement le désarmement est le but que l'on doit se proposer d'atteindre, en comprimant les dépenses consacrées aux Forces armées sans pour autant mettre en danger la sécurité. Cela ne peut se faire que petit à petit et doit se fonder sur une conception mutuelle de la sécurité qui peut mener à des ententes en vue de limiter les armements et de réglementer leur perfectionnement et leur déploiement. Si l'on réussit à entraver la course aux armes, on pourra envisager plus facilement de les réduire tout en maintenant un équilibre susceptible d'assurer la sécurité.

Les perspectives de signature d'accords de contrôle des armements et de désarmement restent limitées. A la suite de l'invasion de l'Afghanistan par les soviétiques en décembre 1979, le Sénat américain a décidé de reporter ses délibérations sur la ratification du traité SALT II. Le nouveau gouvernement américain après avoir reconsidéré sa politique de contrôle des armements et de désarmement devrait reprendre les ententes SALT. Lors de la dernière réunion à Rome des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, à laquelle j'ai assisté, les États-Unis ont réaffirmé qu'ils avaient, comme le gouvernement précédent, l'intention de discuter la question de la limitation des forces nucléaires tactiques. Les négociations portant sur l'interdiction générale des essais nucléaires et sur l'interdiction des armes chimiques continuent à traîner en longueur.

En fait, c'est de la solution des conflits qu'on peut attendre des progrès véritables au niveau du désarmement. Dans beaucoup de cas les situations de crise qui existent dans le monde ne se posent pas en termes idéologiques et impériaux comme l'actuel antagonisme Est-Ouest. Dans leur grande majorité les différends, spécialement ceux du tiers monde, ont un caractère